

BUDGET 2026 : AGIR CONTRE LA PAUVRETÉ ET LES INÉGALITÉS, POUR NOTRE AVENIR COMMUN

IL EST URGENT D'AGIR

18 % de la population mondiale vit dans une situation de pauvreté multidimensionnelle¹ selon l'ONU et plus de 300 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire en raison des conflits et du changement climatique². Dans ce contexte, les progrès acquis en matière de lutte contre les maladies (*60 millions de vies sauvées en vingt ans grâce à la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose*³), d'éducation (+ 30 % d'enfants scolarisés au niveau secondaire en 20 ans selon l'UNICEF) ou encore de réalisation des droits, dont l'égalité de genre et les droits des enfants, sont un signal positif qui appelle à poursuivre et renforcer les efforts.

La France a contribué historiquement à cet effort de solidarité : lutte contre la pauvreté et inégalités, réponse aux crises. Elle y est engagée à travers sa mission budgétaire « aide publique au développement » (APD) et tout particulièrement le programme n°209 géré par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

La solidarité internationale est vitale et indispensable. C'est un levier clé pour renforcer les services essentiels (*alimentation, eau et assainissement, éducation, protection sociale, santé*) et soutenir la société civile, indispensable à la démocratie et à l'action humanitaire et de développement. Ce budget permet une réponse d'urgence aux populations dans les contextes de crise et de conflits armés, contribuant ainsi à la paix et à la stabilité, dont les effets se font ressentir jusqu'en France. Les progrès réalisés ont aussi un impact positif sur les finances publiques en réduisant la pression budgétaire exercée par les inégalités et les crises.

La politique de solidarité internationale, définie par la Loi de programmation du 4 août adoptée à l'unanimité des parlementaires, est guidée par plusieurs axes stratégiques et une programmation financière à la hauteur des engagements de la France et de l'urgence mondiale : contribuer à hauteur de 0,7 % du revenu national brut. Cependant, les précédents exercices budgétaires témoignent d'un écart important avec la trajectoire votée.

En 2025, le budget de l'APD a ainsi été le budget le plus sévèrement amputé en proportion : alors qu'il n'est que le 14^{ème} budget de l'Etat en volume, il a occupé la 3^{ème} place des budgets sacrifiés par les coupes. Derrière ces choix comptables se cachent des vies sacrifiées. Cette baisse brutale met en effet en péril des programmes et projets essentiels et vitaux, ainsi que la contribution de la France au multilatéralisme. En plus d'une baisse de confiance envers la France, ces coupes ont un lourd bilan social et humain dans les pays destinataires de cette coopération.

¹ L'indice mondial de pauvreté multidimensionnelle, produit par le PNUD et l'Initiative d'Oxford, mesure la pauvreté compte tenu de diverses privations qui touchent les personnes dans leur vie quotidienne, notamment une santé menacée, une éducation insuffisante et un niveau de vie bas.

² OCHA (agence humanitaire des Nations Unies). Besoins humanitaires pour l'année 2025.

³ Rapport de partenariat entre Unitaïd et le Fonds mondial, octobre 2023.

TROIS MESURES CLÉS POUR LE BUDGET 2026

Les ONG, actrices indispensables de la solidarité internationale pour leurs actions et leur expertise, appellent à la mise en place de trois mesures urgentes pour mettre en œuvre les engagements de la France et sauvegarder son action internationale.

1ère mesure : cesser l'acharnement budgétaire contre la solidarité et mettre en œuvre les engagements

Après deux années de récession, il est impératif de préserver les crédits et les engagements de la mission APD, en cohérence avec la trajectoire votée par les parlementaires en 2021. Toute nouvelle coupe risquerait de mettre un terme à l'action de la France en faveur de la solidarité internationale.

Le budget alloué à la mission APD doit à minima retrouver son niveau de 2024, soit des crédits à hauteur de 4,7 milliards €, **donc une hausse de 1 milliard € par rapport au budget 2025 dont la majorité pourrait être supportée par les recettes additionnelles générées depuis 2025 par les taxes solidaires**. A terme, la France doit contribuer à l'APD à hauteur de 0,7 % de son revenu national brut, un engagement international inscrit dans la loi française avec la Loi du 4 août 2021.

2ème mesure : concentrer les crédits sur le programme n°209, pour le développement et l'action humanitaire

Le programme n°209 concentre les moyens humanitaires, le financement de projets de développement, de promotion et protection des droits humains, ainsi que le financement de fonds clés tels que l'alliance pour le vaccin Unitaid, l'agence des Nations Unies pour l'aide humanitaire OCHA, ou encore l'UNICEF. Alors que le programme n°209 constitue le cœur de la politique de solidarité internationale, il a toujours été le plus impacté par les coupes budgétaires.

De plus, plusieurs dispositifs clés permettent à la société civile d'agir au plus près des populations vulnérables, y compris sur les zones de crises, tels que le Fonds d'urgence humanitaire, le Dispositif de soutien aux initiatives de la société civile ou encore le Fonds de soutien aux organisations féministes. Il est prioritaire de **renforcer le programme n°209** afin de répondre aux besoins mondiaux et de pallier en partie le désengagement des Etats-Unis.

3ème mesure : pérenniser le financement de la solidarité internationale grâce aux taxes solidaires

Les produits de la taxe sur les billets d'avion et sur les transactions financières contribuaient jusqu'en 2024 à la solidarité internationale. Ce lien direct est aujourd'hui brisé, en attendant qu'un nouveau dispositif juridique soit établi afin de permettre cette affectation dans le respect de la réforme de la loi organique de 2021. Ces recettes permettaient de financer à hauteur de 738 millions € la solidarité internationale.

Avec l'augmentation de ces taxes actée dans la LFI 2025, la solidarité internationale pourrait bénéficier de financements supplémentaires (la hausse de la TTF pourrait générer de 1 à 1,2 milliard supplémentaire en 2025 et 600 millions € pour la TSBA).

Une [proposition de loi organique](#) transpartisane a été déposée en ce sens à l'Assemblée nationale, il est donc essentiel de l'appuyer et de permettre son inscription rapide à l'ordre du jour afin de remettre en place ce mécanisme de justice fiscale et sociale.

Enfin, la solidarité internationale souffre d'un manque de visibilité médiatique et politique. C'est pourquoi Coordination SUD invite les parlementaires à se saisir de ces questions, non seulement en commission des Finances et des Affaires étrangères, mais aussi en organisant des temps d'échanges et de débat et en invitant des témoignages et expertises de la société civile. Par ailleurs, selon une [étude commanditée par Coordination SUD](#), **moins d'1/3 des dispositions de la Loi du 4 août 2021 ont effectivement été mises en œuvre** depuis son adoption.

[LES ENGAGEMENTS RÉPÉTÉS DE LA FRANCE POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE](#)

Le Président de la République, le Premier ministre et le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères ont rappelé à plusieurs reprises ces derniers mois la priorité donnée au financement de la solidarité internationale, réaffirmant les engagements de la France.

La France s'est associée à l'appel du G20 de 2024 en faveur de l'action contre la faim et la pauvreté, pour le développement durable pour réformer la gouvernance mondiale. Le Président de la République s'est inquiété à cette occasion des coupes budgétaires et a rappelé la trajectoire adoptée par l'Assemblée nationale et le Sénat dans la loi du 4 août 2021⁴, visant une hausse progressive de l'APD afin d'y contribuer à terme à au moins 0,7 % du revenu national brut. Le [Conseil présidentiel pour les Partenariats internationaux](#) du 6 avril dernier a une nouvelle fois confirmé la volonté de redynamiser la politique de solidarité internationale.

Le Premier ministre a lui-même appelé, dans son discours de politique générale, à reprendre une « trajectoire dynamique » pour l'APD dès l'année 2026, rappelant la priorité donnée à la politique française de solidarité internationale.

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères est également mobilisé et appelle à retrouver « des marges d'actions » afin de préserver une politique publique qui produit de forts impacts à l'international et qui bénéficient également aux Françaises et aux Français, comme l'ont rappelé à plusieurs reprises les ministres Jean-Noël Barrot et Thani Mohamed Soilihi⁵.

En plus des impacts et des engagements, la politique française de solidarité internationale continue de bénéficier du soutien d'une majorité de la population française, un soutien particulièrement fort chez les plus jeunes, [comme le révèle le dernier baromètre](#) réalisé par l'institut Harris Interactive : **2/3 de la population française soutient la solidarité à l'égard des pays en développement, ce chiffre monte à plus de 80 % chez les 16-24 ans**

Cet engagement politique, légal et moral doit donc être respecté dans les arbitrages budgétaires afin de montrer que la France tient parole et prend sa part dans la réponse aux défis mondiaux et la construction de notre avenir commun.

⁴ Déclaration du Président Emmanuel Macron depuis le Brésil à l'issue du G20, le 19 novembre 2024.

⁵ Voir les auditions devant la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale des 5 avril et 20 mai 2025, ainsi que celle devant la commission des Finances du 21 mai 2025.